La coopérative – un modèle pour le futur ?

Partage international n° 286 – Juin 2012

Les Nations unies ont proclamé l'année 2012 Année internationale des coopératives. S'agit-il de créer une tendance ou simplement du constat que le nombre de coopératives augmente de manière durable ?

Selon des statistiques citées par Jessica Reeder dans un article paru en février 2012 dans *Yes ! Magazine : « A l'heure actuelle, presqu'un milliard de personnes dans le monde sont membres d'une coopérative. Soit un adulte sur cinq au-dessus de l'âge de quinze ans. »* Par définition, les coopératives, quelles qu'en soient la forme, permettent à ceux qui y participent de se développer pleinement sur le plan économique et social.

A l'avenir, il se pourrait que le modèle économique des coopératives prévale puisque leur structure se fonde sur des valeurs comme le partage des ressources financières, du savoir-faire et des réseaux, ainsi que sur des valeurs aussi importantes que le partage des responsabilités, une participation démocratique dans les prises de décisions et une politique de réinvestissement. *« Les décisions prises dans les coopératives sont motivées autant par la recherche de profits que par les besoins de leurs membres et des communautés qui en dépendent.* écrit J. Reeder. *Depuis leur création en Angleterre, elles se sont répandues à travers le monde. En Ethiopie, elles aident des hommes et des femmes à sortir de la pauvreté. En Allemagne, la moitié des énergies renouvelables appartient à des citoyens. Aux Etats-Unis, 93 millions de propriétaires-membres de coopératives de crédit gèrent 920 millions de dollars d'avoirs. Au Japon, un sixième de la population est membre d'une coopérative de consommateurs. Et au Pays basque, en France, une coopérative vieille de 50 ans regroupant des travailleurs s'est développée jusqu'à devenir une coopérative de dimension internationale. »*

Comme nous le savons, aux 19e et 20e siècles, les entreprises commerciales étaient principalement dominées par de grandes corporations privées dirigées par un petit nombre. Et, ainsi que nous le savons aussi, ces corporations privilégièrent le profit au détriment des employés et de l'environnement.

J. Reeder affirme : *« Alors que les corporations du 20e siècle étaient efficaces pour gagner de l'argent, au 21e siècle l'humanité voudrait trouver de nouveaux modèles pour le fonctionnement de ses entreprises, qui privilégieraient une croissance renouvelable et le bien-être de la communauté. L'Organisation des Nations unies approuve le modèle de la coopérative et en 2012, elle cherche à les sensibiliser en les aidant à croître et en incitant les gouvernements à les aider sur le plan législatif. »*

L'existence des coopératives s'est généralisée et le passé ressurgit puisque dans de nombreux cas elles furent fondées pour faire face aux crises économiques telles que la Grande Dépression. Et à nouveau, *« les coopératives sont présentes dans tous les secteurs de notre économie. »*

Selon Jessica Reeder : « *Aux États-Unis les coopératives abondent – environ 30 000 avec presque 900 000 membres. Trente pour cent des Américains sont membres d'organismes de crédit de type coopérative, la plus grande d'entre elles regroupant les 3,4 millions d'employés du Département de la Défense avec des avoirs de l'ordre de 45 milliards de dollars. En 2004, les revenus des dix plus grandes coopératives américaines ont dépassé 12 milliards de dollars. »*

Un des principaux objectifs des Nations unies ainsi que de l'Alliance internationale des coopératives est d'élever le niveau de conscience au sein des coopératives et d'améliorer le niveau et la qualité de vie de leurs membres.

« Les coopératives, sous leurs différentes formes, aident toute la population, notamment les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes handicapées et les personnes issues de peuples autochtones, à participer aussi pleinement que possible au développement économique et social, [et elles] *contribuent à l'élimination de la pauvreté »* – Résolution des Nations unies 64/136, 2010.

Il est établi que les coopératives peuvent stabiliser des économies fragilisées ou en construction telles qu'elles existent souvent dans les pays en voie de développement. J. Reeder affirme que « *l'une des régions les plus propices au développement des coopératives est l'Afrique subsaharienne. Depuis la libéralisation de l'économie dans les années 1990, l'Afrique a connu le renouveau de la coopérative. »*

La protection qu'offrent les coopératives de par leur fonctionnement démocratique les rend particulièrement attrayantes pour les plus vulnérables – les femmes, les jeunes et les travailleurs plus âgés ont des droits égaux.

Que ce soit en réponse à la crise économique actuelle ou au besoin de réalisations collectives, il est clair qu'il faut développer des systèmes qui reflètent mieux la prise de conscience de l'humanité de son interdépendance et de son unité. D'ailleurs des structures similaires ou nouvelles se développent et se façonnent lentement dans un esprit « communautaire » qui prennent plus en plus d'importance, comme dans les mouvements *Occupy* ou des Indignés qui sont des initiatives expérimentales plaçant les individus et leurs besoins avant le profit, et le collectif avant l'individuel.

Sources : Blog de Jessica Reeder loveandtrash.com ; bur-ningman.com ; Shareable.net ; Yes ! Magazine
Thématiques : Économie
Rubrique : Divers